

DESCRIPTION OFFICIELLE

Préparée à l'effet de redresser une portion des limites territoriales entre la Ville de Québec (hors MRC) et la Ville de Lac-Delage (Municipalité régionale de comté de La Jacques-Cartier)

La portion de la limite territoriale à être redressée entre la Ville de Québec (hors MRC) et la Ville de Lac-Delage dans la Municipalité régionale de comté de La Jacques-Cartier, suit, en date des présentes et en référence au cadastre du Québec, le tracé défini par les lignes et les démarcations suivantes : partant du sommet de l'angle sud du lot 4 077 280, de là, vers le sud-ouest, la limite sud-est du lot 6 057 965; vers le sud-est, la limite nord-est du lot 6 057 965; vers le sud-ouest, la limite sud-est des lots 6 057 965 en rétrogradant à 6 057 960, puis le dernier segment sud-est du lot 6 057 960 prolongé dans le lot 1 026 246, de manière à traverser l'avenue du Lac-Saint-Charles, jusqu'à son intersection avec la limite nord-est du lot 1 026 245.

Lequel tracé définit la nouvelle portion de limite territoriale, pour ce secteur, entre la Ville de Québec (hors MRC) et la Ville de Lac-Delage (Municipalité régionale de comté de La Jacques-Cartier).

Le tout tel que montré sur le plan qui accompagne cette description.

.../2

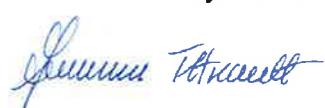
Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
Bureau de l'arpenteur général du Québec
Service de l'arpentage et des limites territoriales

Préparée à Québec, le 19 juillet 2018

Signé numériquement par : 

Geneviève Tétreault
Arpenteure-géomètre

Dossier BAGQ : 539084

Original déposé au Greffe de l'arpenteur général du Québec.
Signé numériquement le 23 juillet 2018  Geneviève Tétreault, arpenteure-géomètre Pour l'arpenteur général du Québec 
Seul l'arpenteur général du Québec est autorisé à délivrer des copies conformes de ce document.
Copie conforme de l'original, le
..... Pour l'arpenteur général du Québec



**VILLE DE QUÉBEC
(hors MRC)**

**VILLE DE LAC-DELAGE
(MRC de La Jacques-Cartier)**

Canton de Stoneham
Seigneurie Saint-Grace

Lac Delage

Légende :
----- Limite actuelle (selon la Loi constituant en corporation la Ville de Lac-Delage sanctionnée le 11 février 1959)

REDRESSEMENT PROPOSÉ D'UNE PARTIE DES LIMITES TERRITORIALES ENTRE LA VILLE DE QUÉBEC (HORS MRC) ET LA VILLE DE LAC-DELAGE, DANS LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA JACQUES-CARTIER.

Dossier BAGQ: 539084

Original déposé au Greffe de l'arpenteur général du Québec.

Signé numériquement le 23 juillet 2018

